

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la prise du contrôle exclusif de la Société d'Exploitation Des Etablissements Carreres Durisol (SEDEC) SA par la société Auto Nejma Maroc SA, à travers l'acquisition de la totalité de son capital social et des droits de vote associés.

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été complétée et modifiée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104.12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

Noms des entreprises concernées :

- Auto Nejma SA ;
- Société d'Exploitation Des Etablissements Carreres Durisol (SEDEC) SA;

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteur économique concerné :

- La construction d'édifices de bâtiments à ossature bois et de la charpente bois lamellé collé.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 05 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 12 juin 2023

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration concernant l'acquisition par "Auto Nejma SA", société spécialisée dans la vente automobile, du contrôle exclusif de "la Société d'Exploitation Des Etablissements Carreres Durisol (SEDEC) SA", à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents.

Auto Nejma est une société cotée en bourse opérant dans le secteur automobile depuis plus de 60 ans. Elle est présente dans plusieurs régions au Maroc, à travers un large réseau de distribution. Elle commercialise les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers et lourds (camions, bus) et répond aux besoins de ses clients en pièces de rechange et services après-vente.

SEDEC est une société anonyme, au capital de 35.176.300 dirhams ayant son siège social au Km 13, 300 Avenue Hassan II Témara et dûment immatriculée au registre de commerce de Rabat sous le numéro 17170. Elle est active dans le domaine de la construction d'édifices de bâtiments à ossature bois et de la charpente bois lamellé collé.

Fait à Rabat, le 01 juin 2023